

**RAPPORT DE GESTION  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

---

Cher Associé,

Nous avons l'honneur, conformément à la loi et aux statuts, de vous exposer d'une part, l'activité de la société COMPAGNIE D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR L'ENERGIE (CERE), (la « **Société** »), au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2015, les résultats de cette activité et les perspectives d'avenir, et d'autre part, de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat qui en ressort.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

**1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

**1.1.Principaux faits marquants au cours de l'exercice écoulé**

En 2015, la Société a cédé son portefeuille de valeurs mobilières de placement, ne conservant que des souches obligataires à échéance 2016 et 2017 émises par AREVA SA.

A la clôture, le stock d'obligations enregistré par la Société s'élève à un montant de 14 070 659,69 euros intérêts courus compris.

En 2015, la Société a également pris une participation de 35% dans la société IAN Group SA, société de droit Suisse dont l'objet est de proposer au travers de prestations d'assistance technique des ressources externes pour le développement et/ou la réalisation de projets dans le secteur de l'énergie nucléaire.

**1.2.Activité opérationnelle de la Société**

En 2015, la Société a poursuivi son activité d'holding et la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières de placement.

**1.3.Activité en matière de recherche et de développement**

La Société n'a exercé aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**1.4.Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Conformément à son objet social, la Société doit poursuivre son activité d'holding et la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières de placement.

**1.5.Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

### **1.6. Activités et résultats des principales filiales**

En 2015, la Société a également pris une participation de 35% dans la **société IAN Group SA**, société de droit Suisse dont l'objet est de proposer au travers de prestations d'assistance technique des ressources externes pour le développement et/ou la réalisation de projets dans le secteur de l'énergie nucléaire.

Nous vous informons que le premier exercice social de la société IAN group SA sera clôturé le 31 décembre 2016.

### **1.7. Evolution prévisible et perspectives d'avenir des filiales**

La société IAN Group SA doit continuer son activité de prestations d'assistance technique des ressources externes pour le développement et/ou la réalisation de projets dans le secteur de l'énergie nucléaire.

### **1.8. Prises de participations et prises de contrôle significatives**

#### **a. Prises de participation**

En application des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société a pris une participation de 35% dans la **société IAN Group SA**, société de droit Suisse dont l'objet est de proposer au travers de prestations d'assistance technique des ressources externes pour le développement et/ou la réalisation de projets dans le secteur de l'énergie nucléaire. dans aucune société ayant son siège social en France.

#### **b. Prises de contrôle**

En application des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pris le contrôle d'aucune société ayant son siège social en France.

## **2. PRESENTATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 soumis à approbation ont été publiés conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

### **2.1. Modifications apportées aux méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes**

La Société n'a pas apporté de modification à ses méthodes comptables.

### **2.2. Examen des comptes sociaux**

#### **2.2.1. Compte de résultat**

- Chiffres d'affaires : néant,
- Total des produits d'exploitation : néant,
- Charges d'exploitation : 6 161,01 euros,
- Résultat d'exploitation : (6 161,01) euros,
- Montant des traitements et salaires : néant,
- Charges sociales : néant,
- Effectif salarié moyen : néant.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de (131 079,37) euros contre (1 550 097,03) euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (137 240,38) euros contre (1 553 898,29) euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel négatif de (86,00) euros contre 0 euros au titre de l'exercice précédent et de l'impôt sur les bénéfices nul, le résultat de l'exercice se solde par une **perte de (137 326,38) euros** contre une perte de (1 553 898,29) euros au titre de l'exercice précédent.

### 2.2.2. Bilan

- Actifs immobilisés : 33 466,81 euros,
- Actif circulant : 259 339 229,55 euros,
- Dont Disponibilités : 245 268 569,86 euros,
- Capitaux propres : 259 369 096,36 euros,
- Dettes : 3 600,00 euros.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan s'élève à 259 372 696,36 euros, contre 259 510 022,74 euros à la clôture de l'exercice précédent.

### 2.3. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la totalité de la perte de l'exercice, soit (137 326,38) euros, au compte report à nouveau dont le montant sera porté de (2 920 923,56) euros à (3 058 249,94) euros.

### Information sur les dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices

Aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

### 2.4. Dépenses non déductibles fiscalement

Par ailleurs, nous vous informons que la Société n'a enregistré, au cours de l'exercice écoulé, aucune dépense non déductible fiscalement aux termes de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

### 2.5. Frais généraux réintégrés suite à un redressement fiscal définitif

A la date du présent rapport, nous vous informons que la Société n'a pas connaissance de réintégration de dépenses prévues à l'article 39-5 du Code Général des Impôts à la suite d'un redressement fiscal définitif.

### 2.6. Etat des échéances des dettes fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition par dates d'échéances du solde des dettes à l'égard des fournisseurs à la clôture des deux derniers exercices est la suivante :

<i>En milliers d'Euros</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Echus	0	0
De 0 à 30 jours	0	0
De 31 à 45 jours	0	0
Au-delà de 45 jours	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0

### 2.7. Situation des capitaux propres

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres de la Société s'établissent à 259 369 096,36 euros contre 259 506 422,74 euros pour l'exercice précédent.

### **3. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT**

#### **3.1. Répartition du capital social**

Au 31 décembre 2015, le capital social de la Société s'élève à 247 500 000 euros, divisé en 16 500 000 actions de 15 euros de valeur nominale chacune.

La répartition du capital social de la Société au 31 décembre 2015 est la suivante :

- AREVA SA détient la totalité des actions composant le capital social de la Société.

#### **3.2. Actions d'autocontrôle et participations croisées**

La Société ne possède pas d'action d'autocontrôle et n'a pas de participation croisée.

#### **3.3. Options de souscription**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société n'a procédé à aucune opération dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

#### **3.4 Augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés en application de l'article L. 225-129-6, alinéa 2, du Code de commerce**

La société Areva SA, qui contrôle la Société au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce a mis en place un dispositif d'épargne salariale dont peuvent bénéficier l'ensemble des salariés du groupe, ce qui rend inapplicables les dispositions du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article L.225-129-6 du Code de commerce.

### **4. ADMINISTRATION ET CONTROLE**

#### **4.1. Direction générale**

Le Président ne percevra pas de rémunération pour l'exercice 2015.

#### **4.2. Commissariat aux comptes**

Commissaire aux comptes titulaire :

**MAZARS**

*(mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020)*

Commissaire aux comptes suppléant :

**Monsieur Hervé HELIAS**

*(mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020)*

### **5. CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Vous serez donc appelés à statuer sur le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce.

### **6. AUTRES INFORMATIONS**

#### **6.1. Injonctions ou sanctions pécuniaires pour pratiques anti-concurrentielles**

La Société ne fait pas l'objet d'injonctions ou de sanctions pécuniaires pour pratiques anti-concurrentielles.

## 6.2. Observations du Comité d'entreprise

La Société n'ayant pas de Comité d'entreprise, les dispositions de l'article L. 2323-8 alinéa 2 du Code du travail ne lui sont pas applicables.

\*\*\*

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir voter le texte des décisions que nous soumettons à votre approbation.

Fait à [●], le [●].

Nantes le 15/06/2016.

Le Président



**MAZARS**

**Compagnie d'Etude et de Recherche  
pour l'Energie**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

## **MAZARS**

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS - LA DÉFENSE CEDEX  
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

# **Compagnie d'Etude et de Recherche pour l'Energie**

Siège Social : 1 Place Jean Millier – Tour Areva – 92400 Courbevoie  
Société par Actions Simplifiée au capital de 247 500 000 €  
N° Siren : 330 956 871

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société « Compagnie d'Etude et de Recherche pour l'Energie », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Courbevoie, le 24 juin 2016*

Le commissaire aux comptes

**MAZARS**

---



Cédric HAASER

---

# CERE

## COMPTES ANNUELS - EXERCICE 2015

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart d'une unité au niveau des totaux ou variations

---

**SOMMAIRE**

SOMMAIRE.....	2
1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....	7
2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	7
2.1. Immobilisations financières .....	8
2.2. Titres de participation et comptes rattachés.....	8
2.3. Créances et dettes.....	8
2.4. Valeurs mobilières de placement.....	8
2.5. Comptes courants financiers.....	9
2.6. Résultat exceptionnel.....	9
2.7. Informations fiscales .....	9
2.8. Rémunération des mandataires sociaux.....	9
2.9. Engagements hors bilan .....	9
2.10. Effectif.....	9
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....	10
4. NOTE SUR LE BILAN .....	10
4.1. Immobilisations financières .....	10
4.2. Dépréciations des immobilisations financières .....	11
4.3. Produits à recevoir .....	12
4.4. Trésorerie .....	13
4.5. Composition du capital .....	14
4.6. Capitaux propres .....	15
4.7. Charges à payer.....	16
5. NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT .....	17
5.1. Résultat d'exploitation.....	17
5.2. Résultat financier .....	17
5.3. Résultat exceptionnel.....	17
5.4. Impôts sur les bénéfices.....	17
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....	18
6.1. Entreprises liées .....	18

**BILAN ACTIF**

En milliers d'euros	Note Annexe	2015			2014
		Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisation incorporelles en cours					
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Total immobilisations incorporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Total immobilisations corporelles</b>					
Participations		71	38	33	1
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>Total immobilisations financières</b>	4.1	71	38	33	1
<b>Total actif immobilisé</b>		71	38	33	1
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières et approvisionnements					
En-cours de production					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
<b>Total stocks et en-cours</b>					
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances					2 531
Capital souscrit et appelé, non versé					
<b>Total créances</b>					2 531
Valeurs mobilières de placements		14 499	428	14 071	21 287
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		245 269		245 269	235 691
<b>Total trésorerie</b>	4.4	259 768	428	259 340	256 978
<b>Charges constatées d'avance</b>					
<b>Total actif circulant</b>		259 768	428	259 340	259 509
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion actif					
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		259 839	466	259 373	259 510

**BILAN PASSIF**

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2015	2014
Capital social	4.5	247 500	247 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Réserve légale		10 886	10 886
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		4 041	4 041
Report à nouveau		-2 921	-1 367
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-137	-1 554
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total capitaux propres</b>	4.6	<b>259 369</b>	<b>259 506</b>
<b>Autres fonds propres</b>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>Total autres fonds propres</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Total provisions pour risques et charges</b>			
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4	4
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers			
Produits constatés d'avance			
<b>Total dettes</b>			
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>259 373</b>	<b>259 510</b>

## COMPTES DE RESULTAT (1/2)

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2015	2014
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises			
Ventes de produits			
Prestations de services			
<b>Chiffre d'affaires (1)</b>			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations			
Transferts de charges			
Autres produits			
<b>Total produits d'exploitation</b>			
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achat de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		6	4
Impôts taxes et versements assimilés			
<b>Salaires et traitements</b>			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation			
Autres charges			
<b>Total des charges d'exploitation</b>		6	4
<b>Résultat d'exploitation</b>	5.1	-6	-4
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>Produits financiers</b>			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2	
Autres intérêts et produits assimilés		544	867
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations			18 349
Transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>		546	19 216
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		428	
Intérêts et charges assimilées		249	193
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			20 573
<b>Total des charges financières</b>		677	20 766
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	5.2	-131	-1 550
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		-137	-1 554
<i>(1) dont exportations directes</i>			

**COMPTE DE RESULTAT (2/2)**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Note Annexe</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations			
Transfert de charges			
<b>Total des produits exceptionnels</b>			
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			
<b>Résultat exceptionnel</b>			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-137</b>	<b>-1 554</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 259 373 KEUR, et le compte de résultat qui dégage un déficit de -137 KEUR. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Cette annexe comprend :

- Les faits marquants de l'exercice
- Les principes et méthodes comptables
- Les changements de méthodes comptables
- Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice
- Les notes sur le bilan
- Les notes sur le compte de résultat
- Les informations complémentaires

Ces notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels de la société CERE.

### **1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Sur l'exercice 2015, Les valeurs mobilières de placement ont été cédées faisant ressortir une plus-value nette de cessions de 2 Keuros.

A la date de la clôture, le stock d'obligations chez CERE apparait pour 14 355 Keuros déprécié à hauteur de 428 Keuros sur l'exercice 2015.

### **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

L'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2015 de la Société CERE est établi conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **2.1. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition s'entend du prix d'achat majoré des coûts directement attribuables.

### **2.2. Titres de participation et comptes rattachés**

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable. Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, augmentée des frais accessoires externes directement liés à leur acquisition. Les frais d'acquisition de titres de participation sont amortis sur cinq ans par voie d'une provision pour amortissements dérogatoires.

Les règles de dépréciation des titres de participation, des avances et prêts rattachés sont les suivantes : la valeur d'inventaire est déterminée à partir de la quote-part de situation nette retraitée de ces filiales, éventuellement "francisée" pour les sociétés étrangères. Cette valeur d'inventaire peut être également rectifiée pour tenir compte d'éléments non reflétés dans leur bilan (perspectives de rentabilité, de plus-values d'actif, de développement...). Lorsque cette valeur d'usage ou d'utilité, appréciée titre par titre, est inférieure au coût historique, une dépréciation est constituée.

Des provisions pour risques sont constituées si la société estime son engagement supérieur aux actifs détenus.

### **2.3. Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours du change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les créances et dettes en monnaies étrangères bénéficiant d'une couverture de change spécifique sont comptabilisées en euros et au cours fixé par cette couverture. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

### **2.4. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. Dans le cas où leur valorisation à la date de clôture fait apparaître une moins-value globale par catégorie de titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée à due concurrence. La valeur d'inventaire est égale à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice.

Les autres placements de trésorerie, tels que les titres de créances non cotés, font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation distincte.

### **2.5. Comptes courants financiers**

Le compte courant financier avec la Société Mère AREVA SA est présenté au poste « disponibilités » lorsqu'il est à l'actif. Dans le cas contraire, il figure au passif dans les dettes financières.

### **2.6. Résultat exceptionnel**

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels, par leur fréquence ou leur montant, ont été maintenus en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de la société ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel, ainsi que les opérations pour lesquelles le Plan Comptable Général a spécifiquement prévu la comptabilisation à ce niveau du compte de résultat (provisions réglementées, reprises de subventions d'équipement, résultats sur cessions de certains actifs...).

### **2.7. Informations fiscales**

AREVA SA s'est constituée, en application de l'article 223A du Code Général des Impôts seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elles et les filiales dont elle détient 95% au moins du capital. Ce régime continu à s'appliquer pour l'exercice clos le 31/12/2015.

Les relations entre AREVA SA et ses filiales intégrées sont régies par une convention d'intégration fiscale établie selon le principe de neutralité qui définit notamment les modalités de répartition des impôts concernés par l'intégration fiscale et les règles applicables en cas de sortie.

Enfin, selon l'article 39-1-2° du CGI, seuls sont déductibles du bénéfice imposable les amortissements dûment constatés en comptabilité. Or la fiscalité étant utilisée quelques fois à des fins de politique économique notamment pour l'incitation à l'investissement, les entreprises ont la possibilité de constater des amortissements non nécessaires sur le plan comptable. Par ailleurs, certains textes fiscaux étant en divergences avec des règles comptables, AREVA comptabilise des amortissements dérogatoires pour ne pas contrevenir à la règle de l'amortissement minimum linéaire cumulé.

### **2.8. Rémunération des mandataires sociaux**

Les mandataires sociaux ne sont pas rémunérés directement par notre société.

### **2.9. Engagements hors bilan**

Aucun engagement hors bilan n'est constaté sur la société CERE au 31 décembre 2015.

### **2.10. Effectif**

La société n'a pas de personnel.

---

### 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

### 4. NOTE SUR LE BILAN

#### 4.1. Immobilisations financières

Valeurs brutes <i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2014	Fusion		Diminutions	2015
			Apport Scission	Augmentations		
Participations		39		32		71
Créances rattachés à des participations						
T.I.A.P						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières :						
- Créances de démantèlement						
- Actifs de démantèlement - Part Tiers						
- Divers immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>		<b>39</b>		<b>32</b>		<b>71</b>

Le poste "Participations" s'élève à montant de 71 Keuros. Il se constitue des titres ci-dessous :

- AREVADELFI	38 Keuros
- AREVA TA	1 Keuros
- IAN GROUP	32 Keuros

Sur l'exercice 2015, CERE a souscrit au capital de la société IAN GROUP SA à hauteur d'une quotité du capital social de la société de 35 % représentant un apport en numéraire global de 32 Keuros.

## 4.2. Dépréciations des immobilisations financières

Dépréciations	Note Annexe	2014	Fusion Apport Scission	Augmentations	Diminution	2015
<i>En milliers d'euros</i>						
Participations		38				38
Créances rattachés à des participations						
T.I.A.P						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières :						
- Obligations Areva SA						
- Actifs de démantèlement - Part Tiers						
- Divers immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>38</b>				<b>38</b>

## 4.3. Produits à recevoir

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2015	2014
<b>Immobilisations financières</b>			
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
<b>Total immobilisations financières</b>			
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Clients et comptes rattachés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Débiteurs divers et autres créances			
<b>Total créances actif circulant</b>			
<b>Valeurs mobilières de placement</b>		<b>144</b>	<b>144</b>
<b>Disponibilités</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>144</b>	<b>144</b>

## 4.4. Trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2015	2014
Titres de placement – actions Dépréciations			
Autres valeurs mobilières de placement Dépréciations	4.4.1	14 499 -428	21 287
		14 071	21 287
Instruments de trésorerie			
Comptes courants financiers Dépréciations		245 264	235 691
Disponibilités		5	
<b>TOTAL TRESORERIE</b>		<b>259 340</b>	<b>256 978</b>

Il est rappelé que dans le cadre des procédures du groupe AREVA, la gestion des disponibilités de la société s'effectue au travers d'un contrat de « cash pooling » avec la société AREVA SA afin d'optimiser la trésorerie du groupe en date de valeur. Le montant des intérêts est calculé sur la base du taux EONIA – 0 % pour les excédents et EONIA + 2,50% pour les besoins de trésorerie.

Les opérations de centralisation de trésorerie au niveau du groupe via le « cash pooling » sont comptabilisées dans les comptes relatifs aux banques, en contrepartie du compte courant avec AREVA SA.

Les positions de trésorerie figurant au bilan reflètent le décalage entre dates d'opération et dates de valeur du « cash pooling ».

**4.4.1** Les autres valeurs mobilières de placement sont constituées principalement d'obligations pour un montant brut de 14 355 Keuros dépréciés à hauteur de 428 Keuros sur l'exercice 2015.

## 4.5. Composition du capital

Catégories de titres	valeur nominale	Nombre de titres			
		Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
ACTIONS ORDINAIRES	15,00	16 500 000			16 500 000

Au 31 décembre 2015, le capital social de CERE présenté ci-dessus est réparti de la manière suivante :

	2015	2014	2013
AREVA SA	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## 4.6. Capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2014	Affectation Résultat	Apport Scission	Résultat de l'exercice	Augmentations	Diminutions	2015
Capital souscrit		247 500						247 500
Primes liées au capital social								
Ecart de réévaluation								
Réserve légale		10 886						10 886
Réserves indisponibles								
Réserves réglementées		4 041						4 041
Autres Réserves								
Report à nouveau		-1 367	-1 554					-2 921
Résultat de l'exercice		-1 554	1 554		-137			-137
Subventions d'investissements nettes								
Provisions réglementées								
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>259 506</b>			<b>-137</b>			<b>259 369</b>

## 4.7. Charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2015	2014
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autrs emprunts obligataires			
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
<b>Total dettes financières</b>			
<b>Autres dettes</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4	4
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total autres dettes</b>		4	4
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>		4	4

## 5. NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 5.1. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 s'élève à (6) KEUR contre (4) KEUR sur l'exercice 2014.

### 5.2. Résultat financier

Le résultat financier comprend entre autres :

-	Produit d'Intérêts sur Obligations	545
-	Provision dépréciation Obligation	(428)
-	Produit net sur cession de VMP	2
-	Charges financières sur rémunération du compte courant Areva SA	(249)

### 5.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2015 est nul.

### 5.4. Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 est nul.

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 6.1. Entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Montant concernant les entreprises</b>	
	<b>liées</b>	<b>avec lesquelles la société a un lien de participation</b>
<b>Avances et acomptes versés sur immobilisations</b>		
Incorporelles		
Corporelles		
<b>Immobilisations financières</b>		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
<b>Créances</b>		
Fournisseurs : avances et acomptes versés		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
<b>Disponibilités</b>		
Valeur mobilières de placements	14 499	
Comptes courants financiers	245 264	
	<b>259 763</b>	
<b>Emprunts et dettes financières</b>		
Dettes financières diverses		
Dettes rattachées à des participations		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers		
<b>Dettes</b>		
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
<b>Charges financières</b>		
	249	
<b>Produits financiers</b>		
	545	